

# Orientation 5 Poursuivre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages

## Orientation 5 Poursuivre le soutien à l'aménagement harmonieux des villages

### Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

#### Mesures de préservation

« Améliorer l'éclairage public en prenant en compte la réduction des pollutions lumineuses et les critères du label de Réserve internationale de ciel étoilé ».

#### Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

« Participe au projet de Réserve internationale de ciel étoilé et à sa mise en oeuvre sur le territoire ».

page 101

Référence ID de l'article : #1358

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-09-02 16:15